

La rédaction d'objectifs d'apprentissage

Tous les aspects de votre exposé ou de votre atelier doivent être déterminés en fonction des objectifs d'apprentissage établis pour l'auditoire cible. Il importe d'indiquer clairement les objectifs d'apprentissage de chaque activité de formation pour informer votre auditoire de ce à quoi il doit s'attendre. Au bout du compte, la réussite de votre exposé ou de votre atelier repose sur l'atteinte de ces objectifs.

Les objectifs d'apprentissage doivent être précis, circonscrits et assez concrets. Il ne s'agit pas de simplement décrire le contenu de votre exposé, mais plutôt de définir ce que les apprenants seront en mesure d'accomplir (à savoir, les attitudes de l'apprenant qui changeront) du fait qu'ils auront assisté à votre exposé.

L'énoncé d'un objectif d'apprentissage se lit comme suit : « À la fin de cet exposé/atelier, l'apprenant sera en mesure de ». Ces mots sont suivis d'un verbe « d'action » qui décrit ce que l'apprenant sera en mesure d'effectuer par la suite.

Les objectifs d'apprentissage peuvent être centrés sur **les connaissances, les compétences, les attitudes et l'évolution de la pratique** (comportement futur à long terme). En ce qui a trait aux objectifs reliés aux connaissances, les verbes d'action peuvent comprendre : énumérer, décrire, expliquer, cerner, caractériser, documenter, etc. S'il s'agit d'objectifs plus élevés, axés sur la capacité à analyser les connaissances de façon critique, on utiliserait des verbes comme argumenter, critiquer, distinguer, comparer ou évaluer. Dans le cas d'objectifs portant sur des compétences, on aurait recours à des verbes tels que résoudre, démontrer, procéder, superviser, diagnostiquer. La rédaction d'objectifs centrés sur des attitudes ferait intervenir des verbes tels accepter, valoriser, soutenir, résister, prendre en considération, se préoccuper de ou exprimer de l'empathie. Dans le cas d'objectifs portant sur la pratique, les verbes à utiliser sont semblables aux verbes auxquels l'on a recours pour la rédaction d'objectifs liés aux compétences, tout en mettant l'accent sur le comportement futur à long terme.

Il convient également d'indiquer les niveaux de rendement escomptés et les conditions en regard de chaque objectif. Par exemple, un bref atelier sur la psychothérapie ne permettra probablement pas de parvenir à la maîtrise ou au perfectionnement optimal des compétences. Toutefois, on peut arriver à mieux connaître ou à mieux définir les compétences inhérentes à un volet en particulier.

À titre d'exemples, voici quelques objectifs d'apprentissage véritables d'une récente conférence sur « Ne pas franchir les frontières professionnelles » :

1. les participants seront en mesure de cerner au moins quatre types d'inconduite sexuelle;
2. les participants seront en mesure de décrire les notions de transfert et de contre-transfert, et au moins trois fondements du rapport de pouvoir qui caractérise la relation thérapeute-patient en psychothérapie;
3. les participants seront en mesure de décrire les mesures de protection administrative qui peuvent atténuer le risque de conduite non professionnelle.